



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LUGNY  
LES-CHAROLLES

Le Maire de

**LUGNY**  
LES-CHAROLLES

Mairie Communale  
1, Place de Mex-en-Vaud  
Le Bas du Bourg  
71120 LUGNY-LES-CHAROLLES  
Tel : 06 85 73 33 13

Courriel : [p.bouillon@lugny-les-charolles.net](mailto:p.bouillon@lugny-les-charolles.net)

# INFORMATION COVID-19

Habitants du Village de Lugny  
Parents d'Élèves du RPI St-Julien-Lugny

71120 LUGNY-LES-CHAROLLES

Objet : Crise Épidémique COVID-19 - RENTREE SCOLAIRE – Vacances Février 2020

Lugny-les-Charolles, Samedi 7 Mars 2020

Madame, Monsieur  
Chers Concitoyens,  
Chers Parents d'Élèves,

Après 4 mois d'épidémie mondiale, le taux de létalité (mortalité) moyen du virus COVID-19 est connu :

- 3,4% soit 3500 décès sur 102 000 malades au 7 Mars 2020.
- 80% des 3500 décès soit près de 2 800 sont des malades âgés de plus de 60 ans (taux mortalité [60-99 ans] : 10%)
- 0% de décès parmi les 0-9 ans (taux mortalité [0-9 ans] : 0,0%)
- 2% soit moins de 70 décès parmi les 10-19 ans (taux mortalité [10-19 ans] : 0,4%)
- 18 % soit 630 décès parmi les 20-59 ans (taux mortalité [20-59 ans] : 1%)

**LES PETIT ENFANTS ET ADOLESCENTS SONT PAS OU TRES PEU EXPOSES** : aucun enfant entre 0 et 9 ans parmi les plus de 1 700 cas testés contaminés, n'est décédé et seulement 70 décès parmi les 20 000 malades âgés de 10 à 19 ans : les jeunes peuvent donc être contaminés mais avec un très faible risque de décès. Ils ont la plupart du temps aucun ou peu de symptômes et ils peuvent se débarrasser du virus simplement avec leur seul système immunitaire propre sans avoir à consulter ni être traité médicalement.

**LES ADULTES SONT FAIBLEMENT EXPOSES** : et 3 fois plus que les adolescents avec 630 décès sur 54 000 personnes contaminés soit un peu plus de 1% des malades (mais 99% de guérison). Et parmi les 53 370 personnes qui sont guéris, plus de 80% soit près de 43 000 personnes, comme les jeunes, se sont débarrassés du virus simplement avec leur seul système immunitaire propre sans avoir à consulter ni être traité médicalement en hôpital en ayant eu simplement l'impression d'avoir eu une grippe saisonnière.

**LES PERSONNES ÂGÉES SONT TRÈS EXPOSÉES** : et 10 fois plus que les adultes entre 20 et 59 ans car 10% des personnes âgées entre 60 et 99 ans contaminées peuvent décéder, même traitées (même si près de 90 % guérissent).

Pour rappel : la grippe saisonnière 2018-2019 est estimée avoir causé le décès d'environ 10 000 personnes en France essentiellement parmi les 13 millions des personnes âgées françaises, soit un taux de mortalité de 10 000 / 13 000 000 soit 0.08 % soit :

- 5 fois moins que le taux covid-19 des [10-19 ans]
- 12 fois moins que le taux covid-19 des [20-59 ans]
- 125 fois moins que le taux covid-19 des [60-99 ans]

Voilà pourquoi l'Organisation Mondiale de la Santé et tous les gouvernements sont dans l'obligation de mettre toutes les populations en alerte : Il faut protéger UN PEU PLUS LES ADULTES **MAIS SURTOUT LES PERSONNES AGEES** d'un nouveau virus de grippe type « corona » qui tue parmi les 60-99 ans, 125 fois plus que le virus grippal saisonnier et pour lequel aucun traitement, ni vaccin n'est encore disponible.

Et cette protection est essentiellement dépendante de la mobilisation de 2 catégories sur 3 de la population (les jeunes 0-19 ans et les adultes 20-59 ans) non ou beaucoup moins menacées par le danger du virus, mais qui doivent s'imposer des mesures dites « barrière » pour se protéger eux-mêmes mais surtout protéger la 3<sup>ème</sup> (les anciens 60-99 ans) qui elle est très exposée. **Il s'agit donc avant tout de SOLIDARITE INTER-GENERATIONELLE.**

Pendant les vacances scolaires de Février de la Zone C, le territoire du pays a connu la progression épidémique de ce nouveau virus grippal de type coronavirus baptisé « Covid-19 ». Les autorités sanitaires et gouvernementales ont donc mis en place au niveau national une gestion concertée du traitement sanitaire et de la communication de cet événement sanitaire.

A la veille du retour des enfants de vacances, le rôle des Maires, en relais local des décisions prises au niveau national par la cellule sanitaire et gouvernementale de gestion de crise, est de s'assurer de la bonne application des mesures dite « barrière » préconisées et de relayer et d'expliquer les bonnes pratiques pour passer le cap de la crise épidémique.

Début Février 2020, le pays était au **STADE 1** de l'épidémie : les mesures prises visaient à **FREINER L'INTRODUCTION DU VIRUS** sur le territoire national en traitant toute apparition d'un nouveau cas rapidement pour tenter de circonscrire les risques de propagation du virus à de toutes petites zones géographiques que l'on pourrait garder sous contrôle sous forme de cas RARES, d'agrégats, de pôles, de grappes, de « clusters » en anglais, de contamination isolés les uns des autres et pouvant être mis sous contrôle sanitaire, et en s'attachant à toujours pouvoir rattacher un nouveau cas à une chaîne potentielle connue de contamination permettant ainsi d'enquêter rétrospectivement sur tous les contacts engendrés par chaque nouvelle personne contaminée et ainsi pouvoir isoler tous les contacts potentiellement contaminés avant qu'il ne puisse en contaminer d'autres.

Cependant, fin Février 2020, au constat du rythme d'apparition quotidienne de nouveaux pôles, ou « clusters » de contamination toujours plus nombreux, NON reliés à une chaîne connue de contamination partant d'une grappe ou « Cluster » connue et circonscrite, le constat a été fait que le virus circulait déjà en dehors du contrôle des enquêtes de cas du Stade 1. La France est donc passée au **STADE 2** de l'épidémie qui s'attache désormais à **FREINER LA PROPAGATION DU VIRUS** sur le territoire.

A chaque stade, peuvent être décidées des types de mesures différentes, parfois contradictoires car géographiquement décidées ou pas. Mais il ne nous appartient pas en tant que Maire ou de citoyen de contester leur pertinence ou leur efficacité avérées ou non, mais de **LES APPLIQUER** : en effet la coordination nationale de la crise épidémique applique les différentes mesures localement en fonction des stades atteints par les différentes zones géographiques, soit au niveau départemental.

A ce jour du 7 Mars 2020, le dernier stade de l'épidémie, le **STADE 3** n'est pas encore franchi mais le temps de son application arrive inévitablement. On n'en connaît pas encore la date d'application sur le territoire national en général mais les mesures qui seront décidées nationalement ou localement s'attacheront cette fois à **ATTENUER LES EFFETS ET L'IMPACT DE L'EPIDEMIE** nationalement en général ou localement en particulier.

Mais, une fois le stade 3 instaurée, par le respect des consignes et des mesures décidées et appliquées localement, nous reviendrons tôt ou tard au stade 2, puis au stade 1 et enfin revenir à la situation sanitaire antérieure normale d'avant épidémie.

Le Lundi 9 Mars, l'Ecole de LUGNY-LES-CHAROLLES ouvre normalement comme la quasi-totalité des établissements scolaires de l'Académie de DIJON. Il est important pour nous ADULTES, d'avoir bien à l'esprit que si des mesures de fermeture d'écoles sont prises localement dans certains pays, ou dans certains départements en France, cela n'est pas pour protéger en premier lieu les ENFANTS car ils sont très peu affectés par le virus. En fait, les fermetures d'école sont décidées ponctuellement pour protéger les **PERSONNES ADULTES**, et parmi elles surtout **NOS ANCIENS** car n'étant que très peu affectés par le virus, les enfants dans les écoles peuvent rapidement se transmettre entre eux le virus sans risque pour eux, puis le disséminer dans leur famille respective et exposer dans chaque famille les plus âgés qui les côtoient régulièrement.

Les écoles de Saône-et-Loire restant logiquement et normalement ouvertes, il nous faut donc également mettre en place en parallèle entre ADULTES mais aussi AVEC LES ENFANTS, les **mesures individuelles dites « BARRIERE »**, c'est-à-dire :

- suspendre les gestes quotidiens de salut amicaux trop rapproché comme la bise sur la joue.
- Idem pour la poignée de mains, qui, s'il est le vecteur le plus usuel de transmission entre humains, est cependant possible entre 2 individus venant de se les laver les mains, l'un en présence de l'autre.
- Appliquer des mesures d'hygiène renforcée en se lavant les mains aussi souvent que possible, soit avec des gels hydro-alcooliques en absence de lavabos proches, soit à l'eau savonnée qui sont tous deux, la meilleure barrière de transmission par contact de surfaces contaminées brièvement par d'autres humains.

Il faut également, dans la mesure du possible :

- **Limiter temporairement le contact ENFANT – PERSONNE AGEE** entre une catégorie d'âge qui peut être affecté sans symptômes et sans dangers par le virus et une autre catégorie qui est 125 fois plus vulnérable (et qui constitue que 30% des cas d'infection mais 90% des décès enregistrés). Il faut donc analyser les décisions éventuelles de fermeture de classe comme un compromis ou une décision délicate entre deux risques :
  - Celui de les garder ouvertes et faire se côtoyer les enfants dans les journées et de les voir « disséminer » le virus dans les familles le soir ;
  - Celui de les fermer et d'augmenter le temps de présence des enfants à la maison, sous la garde des grands-parents, pendant la journée de travail des parents.

Il faut donc en tous les cas, tenter de limiter les contacts physiques entre enfants et personnes âgées...

- Limiter temporairement ses déplacements et ses interactions sociales, notamment dans les zones géographiques du territoire national qui seront considérées comme des foyers importants d'épidémie comme le sont actuellement considérés les départements, du Haut-Rhin (136 cas), de l'Oise (110 cas), de Haute-Savoie (51 cas) et du Morbihan (20 cas) qui regroupent 52% des 611 cas détectés en France au 07/03/2020.

Notre proche avenir commun sera lié à la virulence de l'impact de l'épidémie en France en général, et dans notre département et notre Commune en particulier.

Nos conditions sociales de vie seront plus ou moins impactés au regard des cas ou non observés autour de nous, nationalement, départementalement ou intercommunautairement.

Encore une fois, **SEULE UN RESPECT INDIVIDUEL DES MESURES « BARRIERE » PAR TOUTE LES CATEGORIE DE LA POPULATION, JEUNES, ADOLESCENTS, ADULTES ET PERSONNES AGEES, PERMET COLLECTIVEMENT D'ASSURER UNE VRAI ATTENUATION DE L'AMPLEUR DE L'EPIDEMIE ET DE LIMITER SON IMPACT SUR LA 3<sup>ème</sup> CATEGORIE DE LA POPULATION LA PLUS MENACEE.**

En comptant sur l'implication de tous dans le respect des mesures « barrière » et dans l'espoir de nous voir tous collectivement sortir rapidement de cette période de restriction de liberté et de mobilité, je vous prie, Monsieur, Madame, d'accepter mes salutations distinguées et mes chaleureux remerciements pour votre implication personnelle au quotidien.

Le Maire de Lugny-les-Charolles, le 8 Mars 2020.



Patrick Bouillon